

19 mai 2017

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

Sommaire

Le rapport du président	1 - 2
Nos relations avec le MEES	3 - 6
Nos relations avec les partenaires	7
Les affaires internes	8 - 9
Les conditions de travail	10 - 11
Les résultats financiers et les prévisions budgétaires	12
Les collaborateurs à la rédaction	13 - 14

**Bravo et merci
au comité organisateur
du Congrès 2017**

Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



3744, rue de l'Impériale
Sherbrooke (Québec) J1N 3S9
(819) 452-0922
info@adigeecs.qc.ca

D'Un long fleuve tranquille à Des défis à revendre!



Si l'année 2015-2016 a été « Un long fleuve tranquille » pour mon prédécesseur, mon baptême aura été caractérisé par une cascade de défis qui, je le souhaite, une fois relevés, contribueront à faire avancer significativement la cause de l'Éducation au Québec. En effet, dès le mois d'août la réalité nous a rattrapés sans trop de problème. Plusieurs rencontres ont été tenues avec nos vis-à-vis au Ministère de même qu'avec nos partenaires afin de faire la lumière sur un certain nombre de préoccupations issues du projet de loi 105.

Version revue et corrigée du projet de loi 86, le projet de loi 105 nous proposait des amendements aux couleurs des recommandations faites tantôt par l'ADIGECS tantôt par nos partenaires. Disons-le honnêtement, nous nous reconnaissons davantage dans cette version et, espérons-le, les bénéfices pour les élèves du Québec seront davantage perceptibles.

La commission parlementaire

Dès septembre, nous atteignons déjà le paroxysme des énergies tournées vers les changements à venir. Nous nous sommes succédé à l'Assemblée nationale pour défendre l'intérêt de nos élèves et du Réseau en commission parlementaire. Une expérience en soi. Il y en avait pour tous les goûts, autant sur les plans politique, qu'administratif et pédagogique. D'ailleurs, un bon nombre de nos recommandations ont trouvé écho dans les changements qui s'opèrent et nous en sommes bien fiers. Merci à vous tous pour votre collaboration à divers moments. Il y avait un petit peu de vous autres là-dedans!

Au sortir de ce vent tourbillonnant, une cascade de rencontres ont été rendues nécessaires pour clarifier nos points de vue au regard de nos recommandations respectives et ce, dans le plus grand respect de nos rôles et responsabilités. Il n'a pas été simple de bien comprendre les points de vue de chacun tout en s'assurant de maintenir le cap sur la réussite de nos élèves. Devoir accompli!

(suite à la page suivante)

Un leadership assumé

Octobre aura été le théâtre d'une innovation structurante pour le réseau, une PDG FCSQ-ADIGECS, animée conjointement par la présidence des deux organisations respectives. Un succès dont on peut être fiers! Les commentaires ont été unanimes, une belle valeur ajoutée.... Et nécessaire! Dans le meilleur intérêt de nos élèves, nous devons davantage collaborer. D'ailleurs à quelques autres occasions, nous avons fait la paire pour défendre les intérêts du Réseau à diverses tribunes. Variation sur un même thème, le Colloque de novembre restera gravé dans nos mémoires. Un succès rarement égalé, une concertation hautement appréciée, un leadership fièrement assumé et reconnu. Nous avons visé juste! La mise en œuvre des meilleures pratiques, issues de recherches probantes fait l'unanimité! L'heure est arrivée, tous les participants étaient unanimes, tous étaient d'accord, la voie a été tracée. Un grand merci à la FLAC, un partenaire important qui a mis sa confiance entre les mains des directions générales et il ne sera pas déçu!

L'expérience et l'expertise mises à profit

A l'approche des Fêtes, nous avons été conviés à la consultation pour une Politique nationale sur la réussite éducative. Deux jours de consultation en table ronde. Plus d'une cinquantaine d'acteurs présents. Encore une fois, je crois que l'ADIGECS a fait bonne figure. Les commentaires reçus ont été élogieux, nous pouvons en être fiers! Ensuite, le Conseil du Trésor nous a conviés à une table de discussion unique. A l'ordre du jour, nos conditions de travail. Une première. Pour une fois, on a eu notre mot à dire. On a été écouté! Entendu? Sur ce dossier, je remercie particulièrement Michel Bernard et Dominique Robert qui ont occupé une place de choix dans la discussion. Merci pour votre temps, votre expertise, nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

Ah! Les meilleures pratiques

Permettez-moi, ici, de vous signifier toute mon appréciation de ce que vous êtes face au changement. Je suis extrêmement fier de votre engagement, personnel et collectif au regard des changements qui s'opèrent dans notre réseau. Le mouvement amorcé visant l'apprentissage des meilleures actions à privilégier pour que nos élèves, tous les élèves du Réseau public du Québec, jeunes et adultes, bénéficient des meilleurs services possibles et qu'ils réussissent tous mieux et plus, est remarquable. 52 commissions scolaires à ce jour sont inscrites à l'une ou l'autre de nos 8 communautés d'apprentissage. 105 membres de l'ADIGECS s'y sont inscrits. Il s'agit là non seulement d'un mouvement mais aussi d'un message que les choses doivent changer et que nous donnons l'exemple. Notre crédibilité et notre notoriété s'étalent de plus en plus et plusieurs chercheurs en la matière trouvent un intérêt certain à nos actions. Malgré tout ça, malgré l'amélioration continue et significative des résultats des élèves et des niveaux de persévérance, malgré le mouvement que nous avons insufflé chez nos gestionnaires, chez nos enseignants, comme le dit le dicton, nous ne sommes jamais prophètes dans notre pays. Si au moins....

Pour en finir ...

En terminant, permettez-moi de souligner l'engagement personnel de tous ceux et celles qui nous accordent leur précieux temps, leur précieuse expérience afin de nous représenter à divers comités, dans le but ultime de contribuer à l'amélioration substantielle des conditions d'apprentissage de tous nos élèves et parfois aussi, disons-le, à l'amélioration de nos conditions d'exercice. Je serai toujours des plus fiers à affirmer que nous avons le plus beau métier du monde, celui qui, au premier chef, contribue à l'amélioration des conditions de vie de chaque personne quelle qu'elle soit. Merci de me faire confiance, j'espère toujours être à la hauteur de ce que vous représentez, de ce que vous êtes.

Merci et au plaisir de relever ensemble les défis de l'Éducation au Québec.



NOS RELATIONS AVEC LE MEES

Le comité de concertation ADIGECS-BSM

L'année scolaire 2016-2017 en a été une des plus complexes. Malgré un départ en lion dès août 2016 où la multiplication des rencontres avec nos partenaires nous a permis d'harmoniser nos flûtes aux couleurs de l'actualité et des défis qui se présenteraient en cours d'année, le tout s'est estompé au profit d'un investissement de nos énergies autour de toutes les activités consultatives liées à la mise à jour de la loi sur l'instruction publique et des consultations inhérentes à l'élaboration d'une future Politique sur la réussite éducative au Québec. Concrètement, cela s'est traduit par une impossibilité de tenir nos rencontres statutaires ADIGECS-BSM malgré les meilleures intentions possibles des partis. Aussi, les divers mouvements de personnels, au BSM même, ont complexifié la situation. Malgré tout, nous avons su entretenir des mécanismes de communication qui nous ont permis d'assurer la continuité de plusieurs dossiers et ce, dans un contexte où les relations entre les divers partenaires en pilotage de l'Éducation au Québec ont été redéfinies, conséquemment à la mise en œuvre de la loi 105 et de divers enjeux politiques.

Nous le savons tous, les défis sont nombreux et peu ont été adressés ou relevés. Pour n'en nommer que quelques-uns, les travaux au regard de la révision du mode de financement du Réseau n'ont pas pu se concrétiser pas plus que ceux associés à la mise à jour de la Planification stratégique ministérielle. Les attentes étaient élevées, les besoins étaient criants, ça ne sera que partie remise. D'autres objets tels la reddition de comptes des établissements et des commissions scolaires, l'élaboration d'un guide des meilleures pratiques, les frais exigés des parents, la gestion axée sur les résultats.... demeurent d'actualité.

C'est pourquoi nous demeurons aux aguets, toujours dans le meilleur intérêt de nos élèves certes mais aussi parce que nous savons ce qu'il faut faire, parce que nous le faisons d'ailleurs et parce que nos résultats sont au rendez-vous..

Bien que la somme des défis dépasse souvent l'imaginaire, heureusement, nous savons maintenir une excellente qualité quant à la relation qui existe entre les personnes en pilotage. Si tous les dossiers n'avancent pas à la vitesse que nous le souhaiterions, nous savons protéger nos élèves de tout ça et ainsi maintenir le focus sur leur réussite. Et c'est ça qui compte finalement.

Nos représentants au Comité ADIGECS-BSM

Éric Blackburn, président

Yvan Tardif, vice-président, responsable du dossier des ressources matérielles et financières

Jacky Tremblay, secrétaire

Rob Buttars, représentant des anglophones

Michel Bernard, secrétaire général

Le comité MEES-Réseau sur les ressources matérielles et financières

Le comité MEES-Réseau sur les ressources matérielles et financières est censé avoir le mandat de contribuer aux travaux sur le mode d'allocation des ressources et apporter les ajustements requis pour maintenir la qualité des services dans le réseau, tout en assurant une distribution équitable à l'ensemble du territoire.

Pour l'année scolaire 2016-2017, ce comité proprement dit ne s'est pas réuni. Il y a eu une rencontre à l'automne, convoquée par le MEES, qui mettait en présence un ensemble d'acteurs du réseau. Le ministère a donné différentes informations, dont sa volonté à vouloir élargir le comité avec les fédérations des commissions scolaires francophones et anglophones, les trois associations de directions d'établissements, l'association québécoise des cadres scolaires ainsi que la fédération des comités de parents.

NOS REPRÉSENTANTS

Éric Blackburn	Yvan Tardif	Carmen Lemire
	Martin Savoie	Jean-Pierre Soucy
Richard Vallée		Paul Lamou-

Les sous-comités

Allocation des ressources

Richard Vallée	Daniel Sicotte	Angelo Marino
----------------	----------------	---------------

Gouvernance des infrastructures

Michel Laplace	Pierre Farmer
----------------	---------------

Révision du régime financier

Carmen Lemire	Paul Lamoureux
---------------	----------------

Les différents représentants de tous ces regroupements se sont revus une autre fois à l'hiver, pour permettre au MEES d'établir les bases des rôles et responsabilités de chacun, dans le respect de ce que l'ADIGECS souhaite conserver comme relation avec le MEES.

À la mi-avril, les sous-comités sur les allocations des ressources, sur la gouvernance des infrastructures et sur la révision du régime financier ne s'étaient pas encore rencontrés. On peut comprendre que la volonté du MEES à vouloir revoir ses canaux de gouvernance fait en sorte que la dernière année scolaire s'est passée dans l'attente d'une communication claire entre l'ADIGECS, le MEES et les autres partenaires. Certains travaux ont maintenant repris, question d'attacher les ficelles pour la prochaine année.

NOS RELATIONS AVEC LE MEES

Le comité de gouvernance sectorielle FP-EDA

Au moment d'écrire ce rapport annuel des activités reliées à ce comité, nous avons tenu uniquement une rencontre, soit le 8 décembre dernier. Cependant, des communications avec la nouvelle sous-ministre adjointe, Mme Anne-Marie Lepage, ont eu lieu afin de tenir une deuxième rencontre avant la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Les sujets abordés ont été les suivants :

- ◇ Investissements dans les IRC en persévérance scolaire;
- ◇ Rehaussement et maintien des compétences;
- ◇ Implantation des nouveaux programmes en FP;
- ◇ Formation de base en entreprise;
- ◇ Francisation;
- ◇ Chevauchement AEC-DEP;
- ◇ Soutien à l'offre régionale en FP (petits groupes);
- ◇ Rendez-vous national sur la main-d'œuvre;
- ◇ Évaluation des apprentissages en FP;
- ◇ Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- ◇ Appel à projets pour des formations en utilisant le modèle DUAL;
- ◇ Plan triennal de développement des programmes d'études professionnelles;
- ◇ Nouvelles demandes au MEES pour des options à la carte dans les commissions scolaires.

NOS REPRÉSENTANTS

Normand Lessard Antoine Déry Ruth Ahern

Les sous-comités

Formation professionnelle : Normand Lessard
Ruth Ahern

Éducation des adultes : Patrick Capolupo
Ruth Ahern

Services complémentaires: Sylvie Caron
Daniel Sicotte

Le CNPEPT

Bernard Dufourd

Cependant, plusieurs rencontres ont eu lieu dans les divers sous-comités. En formation professionnelle, les niveaux de discussions et d'avancement dans les travaux ont été très enrichissants et sûrement que les travaux découlant du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre solliciteront les intervenants de la FP pour les mois à venir.

Pour l'éducation des adultes, les dossiers de la francisation, de la formation à distance et de l'insertion sociale ont occupé une grande place dans les discussions.

Avec l'arrivée massive de personnes immigrantes, le défi de la francisation est colossal, notamment dans la grande région de Montréal. Par ailleurs, les échanges sur la formation à distance ont porté principalement sur le déploiement de celle-ci ainsi que sur le financement. Finalement, avec les changements annoncés par le MEES au programme en insertion sociale, nous cherchons à minimiser les effets négatifs que pourrait subir notre clientèle vulnérable ou handicapée de ce secteur d'activités, car plusieurs pourraient faire face à un trou de services d'ici trois ans.

Deux membres du CA tirent leur révérence



Une retraite bien méritée attend **Claude Pouliot**, trésorier de l'ADIGECS depuis les deux dernières années. Nous lui souhaitons une « nouvelle vie » paisible, stimulante et sereine dans laquelle il pourra poursuivre et réaliser ses passions. Nous saluons son engagement à la trésorerie, toujours bien appuyé par son équipe.



Jacky Tremblay quittera son poste de secrétaire du CA de l'ADIGECS. À ce titre, il participait notamment aux réunions du comité ADIGECS-BSM. Il a assumé avec brio la présidence du comité de perfectionnement et de développement professionnel pendant plusieurs années. Il assistait également aux commissions permanentes des ressources humaines de la FCSQ.

Nous les remercions sincèrement de leur généreuse contribution au sein des instances de l'ADIGECS.

NOS RELATIONS AVEC LE MEES

Groupe de concertation et initiatives en adaptation scolaire

Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)

Une rencontre du GCAS a eu lieu le 16 décembre dernier. Les sujets suivants nous ont été présentés :

- ◇ Changement aux programmes CAPS
- ◇ Plan de travail concernant l'Entente de complémentarité MEES-MSSS
- ◇ Formation de base diversifiée

La rencontre de février ayant été annulée, la prochaine rencontre devrait avoir lieu le 11 mai 2017.

Des initiatives en adaptation scolaire : une recension porteuse pour le réseau

En mai 2016, lors du congrès, une présentation a été faite par Johanne Dubord et François Lafortune portant sur la recension des pratiques porteuses pour les EHDA. En suivi à l'analyse des 163 pratiques vécues dans les 23 commissions scolaires, madame Dubord a élaboré des grilles qui serviront d'outil d'analyse facilitant l'implantation de pratiques ou à l'égard d'une action à déployer en fonction d'une clientèle donnée. Ces grilles contiennent les meilleures pratiques ou conditions gagnantes pour leur mise en œuvre.

Les grilles ont été élaborées à partir des divers référentiels. Elles ont été validées par des chercheurs : Steve Bissonnette, Monique Brodeur et Alain Desrochers dans un premier temps; Monique Brodeur, Alain Desrochers et Michel Janosz dans un deuxième temps.

Les grilles sont maintenant prêtes pour les gestionnaires. Je tiens à remercier madame Johanne Dubord, psychoéducatrice qui s'est engagée avec un très grand professionnalisme et une passion des jeunes. Elle a été soutenue par trois de nos collègues qui ont participé à ce comité soit François Lafortune, directeur général adjoint – CSDHR et Nathalie Joannette, directrice générale adjointe – CSSMI ainsi que par Claude St-Cyr, directeur de projet – Fondation Lucie et André Chagnon, qui nous accompagne.

Le Comité national de pilotage de la SIAA (CNP)

Le Comité national de pilotage de la SIAA est composé de représentants des différents syndicats, associations de directions, ADIGECS, FCSQ, FCPQ, et le MEES. Son mandat (février 2010) est :

S'assurer de la mise en œuvre de la stratégie, en veillant à repérer : les forces, les progrès, les obstacles et les réalisations de la stratégie, procéder aux ajustements qui s'imposent et faire des recommandations au Ministre.

Le CNP ne s'est réuni qu'une seule fois le 18 janvier 2017 .

Les sujets abordés ont été:

- ◇ Nouveaux investissements (16-17) en milieu défavorisé;
- ◇ Nouveau Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé;
- ◇ Modalité de présentation et de collecte de données pour le Rapport d'utilisation de l'allocation et la mise en œuvre de la SIAA 2015-2016;
- ◇ Retour sur la consultation publique de la Politique nationale sur la réussite éducative.

Lors de cette rencontre, plusieurs membres du comité ont exprimé des inquiétudes quant au virage plus informatif que consultatif que semble prendre le Comité national de pilotage SIAA.

À la rencontre du comité en avril 2017, on devrait traiter de la répartition 2017-2018 des ressources SIAA, du mandat du CNP, du référentiel d'intervention en milieu défavorisé ainsi que du rapport SIAA.

NOS RELATIONS AVEC LE MEES

Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)

Malgré un contexte difficile concernant l'attente des nominations de deux membres du comité, les objectifs ont été atteints. Nous avons eu 6 rencontres, une journée d'étude, 2 visites d'agrément et une demande de modifications majeures aux programmes de Maîtrise en enseignement secondaire et à la maîtrise en enseignement des langues secondaires pour l'Université McGill.

La journée d'étude organisée le 10 novembre par le CAPFE, en collaboration avec ses partenaires, avait pour sujet les voies de qualification à l'enseignement. Cette journée réunissait environ 75 personnes de diverses provenances : des étudiants inscrits dans des programmes de baccalauréat ou de maîtrise en enseignement, des professeurs agréés et des chargés de cours, des enseignantes et des enseignants, des directions d'établissement et de commissions scolaires et des représentants des syndicats.

Nous avons également planifié deux visites pour renouveler l'agrément des programmes, une à l'Université de Montréal, en février, et l'autre à l'Université Concordia, prochainement en juin. Les différentes grilles et questions ont été travaillées à partir des enjeux identifiés dans le bilan des visites (2015) et des réflexions suscitées par le colloque de l'ACFAS (2015). Le CAPFE a identifié un certain nombre d'éléments à examiner de plus près. D'abord, comment les universités, au-delà de la réussite aux tests de certification en français et en anglais écrits, contribuent à former des enseignantes et des enseignants qui maîtrisent leur langue d'enseignement? Puis, de quelle façon les universités assurent le développement et l'évaluation des compétences suivantes : la compétence 1 (culture), la compétence 4 (pilotage), la compétence 7 (adaptation de l'enseignement), la compétence 8 (technologies) et la compétence 12 (éthique). De plus, le CAPFE s'est intéressé à la cohérence des programmes (approche programme), en examinant les moyens mis en place pour assurer une plus grande concertation et un partenariat avec les milieux scolaires.

Enfin, le Comité a suivi de près les travaux sur l'actualisation du référentiel piloté par la DFTPS (Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire). Nous avons également échangé sur la création du Conseil des universités et sur la consultation à propos de la politique sur la réussite éducative. À ce sujet, une rencontre est prévue en juin 2017 avec le Ministre de l'Éducation afin de discuter des différents mandats qui seront donnés au CAPFE concernant la nouvelle politique sur la réussite éducative et sur la valorisation de la profession enseignante.

À propos du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement

En 1997, le gouvernement du Québec a officialisé la création du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement.

La mission du Comité est décrite dans la Loi sur l'instruction publique à l'article suivant :

« 477.15. Le Comité a pour mission de conseiller le ministre sur toute question relative à l'agrément des programmes de formation à l'enseignement aux ordres d'enseignement primaire et secondaire.

Pour l'exercice de sa mission, le Comité :

- 1^o examine et agréé les programmes de formation à l'enseignement touchant l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire;
- 2^o recommande au ministre les programmes de formation à l'enseignement aux fins de l'obtention d'une autorisation d'enseigner;
- 3^o donne son avis au ministre sur la définition des compétences attendues des enseignants des ordres d'enseignement primaire et secondaire. »

En outre, le Comité conseille le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie relativement au financement des programmes universitaires en enseignement.



Desjardins
La Fondation

Merci à la Fondation DESJARDINS pour sa contribution de cinq bourses au programme de bourses d'excellence de l'ADIGECS. Dans le cadre du congrès de l'ADIGECS, dix-huit bourses au total sont remises à des élèves finissants des commissions scolaires de la région hôte.

NOS RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Les relations ADIGECS-FCSQ

Au cours de l'année 2016-2017, le Projet de loi 105 a concrétisé quelques changements importants à la Loi sur l'instruction publique. Pour la Fédération des commissions scolaires du Québec, la loi modifiée est venue confirmer leur rôle d'élu et le maintien de la gouvernance locale pour l'ensemble des commissions scolaires de notre réseau. Les débats de structures qui auront duré plus de deux ans ont fait place à des orientations nouvelles qui confirment nos élus scolaires dans leur rôle.

Nous attendons maintenant, tout comme la Fédération des commissions scolaires du Québec, les résultats de la politique nationale sur la réussite éducative et le prochain plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur qui devraient paver la voie aux Plans d'engagement vers la réussite des commissions scolaires. Dans tout ce processus de changement, les liens entre l'ADIGECS et la Fédération des commissions scolaires du Québec se confirment dans une complémentarité essentielle à l'avancement de notre mission.

Dans le respect de la nouvelle place que le ministre et la Loi sur l'instruction publique confèrent aux parents et aux directions d'établissement, il est important que nos différents partenariats évoluent positivement dans un partage de mission commune, soit la réussite de tous les élèves du Québec. L'ADIGECS entend bien confirmer à nouveau son rôle de premier intervenant administratif sur le terrain, supporté par un leadership éducatif reconnu par l'ensemble de notre réseau.

Notre présence au Conseil général et aux Commissions permanentes de la Fédération des commissions scolaires du Québec s'est faite en continuité tout au long de la dernière année. Nos représentants ont pu donner un éclairage pertinent pour faire avancer la réflexion dans leurs dossiers respectifs. Les enjeux demeurent encore très grands pour maintenir notre niveau de reconnaissance de la part de notre ministère et nos relations avec la Fédération des commissions scolaires du Québec sont au cœur de cet important dossier en continuité.

Nous sommes animés de la conviction profonde que notre présence auprès des différentes instances de gouvernance peut influencer positivement la suite des différents chantiers qui nous concernent. C'est pourquoi l'ADIGECS doit demeurer un joueur important de cette équipe maintenant élargie.

Nos représentants à la FCSQ	
Conseil général	
Yvan Tardif	
Commissions permanentes	
Carmen Lemire	Enjeux politiques et financiers
Christine Fortin	Affaires éducatives
Jacky Tremblay	Ressources humaines

Les partenariats

Le contexte actuel en Éducation nous rappelle notre fragilité quotidienne lorsque la qualité des communications n'est pas au rendez-vous. Le passage du PL86 à la L105 a été un moment où il a été nécessaire d'assurer des communications constantes entre les différents acteurs du Réseau car les enjeux variaient, en tout respect de nos rôles respectif et pouvaient parfois fausser le sens propre des points de vue de chacun. Il en a été de même au moment de s'inscrire à la consultation pour une politique nationale sur la réussite éducative.

Dans ces deux cas, nous nous sommes assurés de maintenir constamment des relations cordiales, ouvertes, franches et honnêtes avec chacune des Associations. Il en a été ainsi avec les Fédérations de commissions scolaires francophone et anglophone. Nos échanges réguliers, autant avec les associations de cadres administratifs ou d'écoles qu'avec les Fédérations ont contribué à parfois assurer des consensus, et à influencer à plus grande échelle les changements ou modifications nécessaires aux actions proposées par notre Gouvernement.

S'il n'a pas toujours été facile d'être en accord, nous avons quand même la maturité et la sagesse nécessaires à accueillir les points de vue des autres et à les respecter.

Encore aujourd'hui, je vous affirme que ces moments, comme celui des discussions que nous avons tenues avec le Conseil du Trésor, nous ont permis de nous retrouver à plusieurs reprises autour de mêmes enjeux et ainsi raffermir nos relations dans le meilleur intérêt de tous les partis.

On se l'avouera, l'année scolaire 2016-2017 en aura été une marquée d'événements d'exceptions en grand nombre, ce qui aura eu comme bénéfice d'améliorer nos relations. J'oserai donc les qualifier d'agréables et prometteuses. Le plaisir a souvent été au rendez-vous et nous nous sommes mis d'accord que ce ne sera qu'ensemble que nous pourrons faire avancer l'Éducation au Québec.

Éric Blackburn, président

LES AFFAIRES INTERNES

Depuis 2 ans, l'ADIGECS met en valeur son nouveau logo. De l'avis général, la signature graphique, la même depuis sa fondation en 1972, avait bien besoin d'être revampée. La nouvelle image de marque, dynamique et colorée, traduit bien la vitalité de l'organisation. Alliant sobriété et éclat, le logo arbore une typographie à la fois jeune et affirmative.

Les arcs gris représentent le travail concerté des membres de l'ADIGECS, chacun y apportant sa couleur, autour de la réussite des élèves, représentés par l'arc et le cercle bleus.



La firme IDEA communications inc. a conçu et réalisé le logo.

Les instances

Outre les deux assemblées générales annuelles de novembre et mai, le conseil d'administration a tenu neuf réunions, le conseil général, lui, s'est réuni à trois reprises et quelques conférences téléphoniques ont été convoquées auprès du conseil d'administration et du conseil général afin de discuter de certains enjeux et valider le positionnement de l'ADIGECS, notamment à propos de l'entente avec le Secrétariat du Conseil du trésor ainsi que le projet de Loi 105.

Sur ce dernier point, l'ADIGECS a eu l'occasion de faire valoir son point de vue par la présentation de son mémoire lors des consultations particulières de la Commission de la Culture et de l'Éducation qui ont eu lieu en septembre dernier.

Enfin, on peut affirmer sans réserve que toutes les priorités 2016-2017 de l'ADIGECS, issues d'une consultation auprès de chacune des sections en début d'année, ont été réalisées et ce, tout en prenant en considération que certains enjeux étaient tributaires des actions de d'autres partenaires.

On a assisté à deux changements au sein du Conseil d'administration.



Lors des élections de mai dernier, **Nathalie Joannette** directrice générale adjointe à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles s'est vue confirmée par l'Assemblée générale à un poste d'administratrice.



Lucien Maltais, directeur général de la Commission du Fer s'est également joint au Conseil d'administration. Auparavant, il occupait un poste au Conseil général.

La composition du Conseil général s'est également modifiée avec l'arrivée de deux nouvelles figures.

Martial Gaudreau, directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, représente la section de l'Estrie.



Yannick Roy, directeur général de la Commission scolaire Harricana, représente la section de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec.

Les services aux membres

Encore cette année, quelques membres se sont prévalus du Service de planification financière offert en collaboration avec notre partenaire « La Capitale services-conseils ».

Que ce soit pour des conseils ou des informations relativement à leur entrée en fonction ou leur retraite, le niveau d'activités du soutien individuel aux membres offert par le secrétaire général a été plutôt intense compte tenu des nombreux mouvements observés depuis l'an passé et cette année.

L'effectif en bref

Après une année 2015-2016 exceptionnelle au plan du nombre de mouvements (90) chez le personnel hors cadre, cette année a tout de même été une autre période charnière au sein du réseau avec près de 50 mouvements dénombrés à ce jour, dont une vingtaine de nouveaux membres et une quinzaine de nouvelles retraites annoncées ou effectives.

Bienvenue aux nouveaux membres au sein de l'ADIGECS !

LES AFFAIRES INTERNES

Le perfectionnement et le développement professionnel

L'année 2016-2017 fut sans aucun doute une année marquante sur le plan de la formation et du développement professionnel. En effet, nous avons pu assister à une « première » lors de notre rendez-vous d'automne soit d'avoir pu être des témoins (et des acteurs) privilégiés de l'expertise manifeste de M. Michael Fullan et ce, pour deux journées consécutives.

À cet égard, l'évaluation de ces deux journées de développement professionnel a mis en évidence des taux de satisfaction exceptionnellement élevés de la part de tous les membres et des partenaires du réseau. Force nous est de constater que le défi pour le comité organisateur du prochain colloque sera grand !

Deux autres formations ont été offertes cette année dans un contexte particulier.

En premier lieu, les changements législatifs retrouvés dans le Projet de Loi 105 sanctionné en décembre dernier ont fait l'objet d'une présentation et d'échanges en ateliers lors de la journée de formation à Drummondville à laquelle étaient conviés tous les membres de l'Association. Malgré de nombreuses questions demeurées sans réponses sur l'application de certaines dispositions du PL 105 lors d'une rencontre préalable à cette journée, les participants ont grandement apprécié le contenu abordé.

En second lieu, plus d'une vingtaine de directions générales récemment nommées à leur poste ont participé à une formation intensive d'une journée. Le contenu de cette journée a été spécialement préparé et offert à nos collègues afin de les soutenir et leur permettre d'échanger sur les nouvelles zones de responsabilités qui leur sont désormais conférées et ce, dans un contexte où l'on a pu constater de très nombreuses nouvelles nominations à la direction générale au cours de l'année dernière. Il s'agit sans aucun doute d'une initiative à renouveler, car les participants ont exprimé une grande satisfaction quant au contenu et au déroulement de cette formation.

Le programme d'introduction à la fonction de direction générale de commission scolaire (PIDIGECS) en est à sa seizième année d'existence et nous nous dirigeons vers un vingtième groupe dans un avenir rapproché. Cette année marquera également un changement important au programme. En effet, le comité de perfectionnement et de développement professionnel (CPDP) a débuté des travaux avec nos partenaires de l'Université de Sherbrooke afin de revoir la programmation du PIDIGECS dans le but de l'actualiser et répondre aux besoins évolutifs de la fonction de direction générale.

Le PIDIGECS renouvelé devrait être mis en place dès l'automne 2017. Nous profitons de l'occasion pour saluer la venue d'Yvan Aubé, nouveau coordonnateur du programme, et nous remercions chaleureusement Yvan Gauthier pour ses années de contribution au PIDIGECS.

Enfin, pour une deuxième année, le congrès du printemps a permis de bonifier la formule révisée l'an passé afin de répondre à de nouveaux enjeux en matière d'évènement de développement professionnel. Le congrès 2016 qui s'est déroulé cette fois dans la région montréalaise a connu un franc succès tant par le niveau de participation des membres que leur degré de satisfaction sur l'organisation et le contenu des conférences et des ateliers d'échanges de bonnes pratiques. Le comité organisateur et les participants ont à nouveau réitéré leur satisfaction quant à la nouvelle formule retenue depuis les deux dernières années.

Les membres du CPDP

Michel Bernard, responsable

Jacky Tremblay, prés. du comité

Caroline Dupré Dominique Lachapelle Rob Buttars

Guylaine Desroches Michelle Fournier

Ressources et collaboration

Serge Lefebvre, Yvan Aubé, Claude St-Cyr, Yvan Gauthier

Les communications

Bien que la fluidité des informations obtenues entourant les changements dans le réseau ne fut pas toujours au rendez-vous cette année, on peut se montrer satisfait des communications réalisées cette année.

La publication du bulletin « Les Affaires de l'Association » s'est poursuivie avec succès. Le bulletin est diffusé neuf fois par année et le taux d'ouverture de cette infolettre oscille entre 75 et 80% chez les membres actifs et avoisine généralement 90% chez les retraités.

Quant aux communications plus régulières, les « INFO-ADIGECS », plus de 70 parutions auront permis d'assurer une communication fluide et rapide auprès des membres de l'Association. Que ce soit pour des évènements dignes de mention, des collectes d'informations auprès des membres, des informations en lien avec les enjeux du réseau ou des actions menées auprès de nos partenaires, l'INFO-ADIGECS et le bulletin demeurent des incontournables en matière de communication publique et associative.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Les membres de l'ADIGECS sont représentés par la Coalition de l'Encadrement en matière de Retraite et d'Assurance (CERA) qui a pour mission de défendre les intérêts des membres des associations et des fédérations partenaires, d'élaborer et de proposer des améliorations au contenu de leur régime de retraite et d'assurance.

Retraite

L'année 2016 aura notamment permis aux partenaires de la CERA de poursuivre l'étude de différents scénarios pour régler, de façon définitive, la problématique de solvabilité du RRPE.

À titre de rappel, le déficit actuariel du RRPE en date du 31 décembre 2014 s'élève à plus de 1,8 milliard de dollars. Des changements structurels au régime étaient nécessaires afin d'éviter de reporter les solutions à des problématiques déjà identifiées. Le statu quo n'était pas acceptable et un changement s'imposait. La mise en place de pistes de solutions viables, en lien avec les causes et ce, pour l'ensemble des prestataires retraités et cotisants au régime, représentait certainement un défi intergénérationnel. L'application de solutions concrètes s'avérait essentielle à la survie même d'un régime de retraite à prestation déterminée pour le personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic.

C'est dans cet esprit que les partenaires de la CERA ont discuté avec le Secrétariat du Conseil du trésor afin de mettre en place des solutions qui sont en lien direct avec les causes du déficit actuariel. La mise en place de solutions structurelles qui permettraient de régler définitivement la problématique financière du RRPE a été analysée et a cheminé tout au long des échanges. Par ailleurs, le maintien d'un régime ayant un caractère distinctif par rapport à celui des syndiqués et l'établissement d'un taux de cotisation raisonnable, reflétant les avantages attribuables aux régimes, ont fait partie des considérations importantes tout au long des discussions.

Les discussions avec le SCT ont mené à la signature d'une entente de rémunération globale le 9 décembre dernier, laquelle entente prévoyait des modifications au RRPE de même qu'à la rémunération des cadres et hors cadres, notamment ceux du réseau des commissions scolaires. L'entente prévoit entre autres que les dispositions du RRPE seront modifiées à compter du 1^{er} juillet 2019 et que les cadres et hors cadres recevront les augmentations salariales consenties aux syndiqués pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020.

Un projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale à la reprise des travaux parlementaires en février dernier et la CERA a été invitée à participer à la consultation particulière le 22 février dernier pour émettre sa position à l'égard de l'entente en matière de retraite et répondre aux questions des parlementaires. Au moment d'écrire ces lignes, l'étude détaillée du projet de loi est terminée et celui-ci devrait être sanctionné avant la fin du mois d'avril 2017. Différentes présentations et correspondances ont été produites aux membres de l'ADIGECS, tout au long du processus, pour attirer l'attention sur les principaux changements.

Assurance

Par ailleurs, en matière d'assurance, la réflexion sur le régime d'assurance collective s'est poursuivie afin d'évaluer les options possibles en prévision du renouvellement de l'entente pour les années à venir. À cet égard, les membres de l'ADIGECS ont été consultés au printemps 2016 relativement à certains changements possibles au cours des années à venir, notamment quant à l'augmentation du maximum des frais admissibles et le remboursement des médicaments au coût du générique. Des changements à ce chapitre sont prévus pour 2018.

Au cours de l'année 2016, la CERA a réuni ses partenaires à 6 reprises dans le cadre d'assemblées ordinaires et d'assemblées générales et a tenu deux conférences téléphoniques. Néanmoins, plusieurs autres rencontres de planification, de négociation et d'échange ont été nécessaires afin de mener à bien les mandats d'envergure de l'année 2016.

(suite à la page suivante)

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité des directeurs généraux

Après quelques années de discussions infructueuses avec les représentants du gouvernement au sujet des conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires, l'année 2016-2017 a conduit à une démarche et un aboutissement inattendus.

En effet, au moment où nous venions de déposer un dossier fort éloquent et bien documenté sur l'accroissement du niveau de responsabilités des directions générales des commissions scolaires, le Secrétariat du Conseil du Trésor a enclenché pendant un court laps de temps des discussions simultanées avec l'ensemble des regroupements de gestionnaires de différents secteurs. Cette démarche plutôt inusitée s'est conclue par une entente avec tous les groupes concernés dont le principal enjeu demeurerait l'atteinte d'un nouvel équilibre financier pour un des régimes de retraite soit le RRPE. Par contre, à court terme, tous les autres éléments de l'entente nous laissent un goût très amer puisqu'ils ne reflètent aucunement le niveau d'attente de nos membres en matière de reconnaissance de la complexité et du niveau de responsabilités des directions générales des commissions scolaires.

Souhaitons que les représentants du gouvernement sachent faire preuve de flexibilité dans l'interprétation de l'entente conclue en décembre dernier afin d'assurer une plus juste reconnaissance de leur contribution à la réussite éducative de nos élèves et de de la complexité de nos responsabilités qui ne cessent de croître année après année.

Un travail exigeant a été réalisé par plusieurs de nos membres et par le comité pour enrichir le dossier des conditions de travail et l'évolution du niveau de responsabilités des directions générales.

Nous les remercions sincèrement.

Nos représentants au CDG

Michel Bernard, responsable

Michelle Fournier

Julie Laberge

Jean-François Lachance

Sylvain Racette

RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES (SUITE)

Régime de retraite

Les principales dispositions applicables pour 2017 et celles dans le projet de loi 126 concernant le RRPE prévoient un taux de cotisation de 15,03 % en 2017 (14,38 % de 2014 à 2016). Pour l'année 2018 et les suivantes, le taux de cotisation s'établira en fonction du coût de service courant, soit un taux inférieur au taux des dernières années.

À partir du 1^{er} juillet 2019:

- ◇ le facteur 90 est maintenu avec un minimum de 58 ans d'âge (auparavant, le minimum était de 55 ans d'âge);
- ◇ la règle des 35 ans de service avec un minimum de 56 ans; (antérieurement, ce critère n'était pas applicable);
- ◇ la rente de retraite sera calculée sur la base du salaire final moyen 5 ans (préalablement, le salaire final moyen 3 ans était utilisé pour le calcul);
- ◇ 61 ans d'âge sans minimum d'années de service (auparavant 61 ans);
- ◇ la pénalité actuarielle de 6 % pour chaque année précédant la date d'admissibilité à une rente (auparavant, elle était de 4%).

Mentionnons également que l'indexation de la rente du retraité sera suspendue pour les retraités ayant quitté avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles, soit avant le 1^{er} juillet 2019. La dernière version du PL 126 prévoit une suppression de l'indexation pour une période de 6 ans et de nouvelles modalités d'indexation pour la suite.

Prospectives

Bien que les solutions contenues dans le projet loi 126 prévoient éliminer le déficit actuariel vers 2022, la CERA continuera à participer activement aux échanges avec le Secrétariat du Conseil du trésor. La mise en place imminente d'un comité conjoint avec le SCT permettra d'avancer des propositions, notamment quant aux coûts de transfert du RREGOP vers le RRPE au-delà de 2022. En terminant, la CERA collaborera étroitement aux travaux sur le Régime d'assurance collective, en prévision du processus d'appel d'offres qui aura lieu en 2017 et 2018 pour une mise en vigueur d'un nouveau contrat au 1^{er} janvier 2019.

Résultats prévisionnels 2016-2017

Prévisions budgétaires 2017-2018



A.D.I.G.E.C.S.
États des résultats prévisionnels
Pour l'exercice se terminant le 30 avril 2017 et budget 2017-2018

	Budget 2017/2018	Réel estimé au 30 avril 2017	Budget 2016/2017	Réel 2015/2016
PRODUITS				
Cotisations annuelles	184 000 \$	169 070 \$	177 000 \$	180 629 \$
Cotisations des retraités	6 000 \$	6 100 \$	6 000 \$	5 475 \$
Droits d'entrée	- \$	730 \$	- \$	- \$
Congrès (présenté net des dépenses)	30 000 \$	17 662 \$	30 000 \$	56 298 \$
Colloque	80 000 \$	119 844 \$	65 000 \$	56 102 \$
Revenus d'intérêts	12 000 \$	10 281 \$	12 000 \$	14 355 \$
Commandite - bulletin	4 000 \$	3 500 \$	4 000 \$	3 500 \$
Bourses	22 500 \$	15 000 \$	15 000 \$	8 750 \$
Perfectionnement	55 000 \$	27 720 \$	55 000 \$	57 132 \$
Divers	1 500 \$	1 418 \$	1 500 \$	2 523 \$
TOTAL DES PRODUITS	395 000 \$	371 325 \$	365 500 \$	384 764 \$
CHARGES				
Salaire	80 000 \$	91 370 \$	58 500 \$	79 853 \$
Bénéfices marginaux (DAS)	8 250 \$	6 447 \$	6 500 \$	10 380 \$
Frais de secrétariat	1 000 \$	733 \$	1 000 \$	4 377 \$
Papeterie et frais de bureau	1 000 \$	1 212 \$	1 000 \$	11 575 \$
Assurance responsabilité	750 \$	775 \$	750 \$	1 149 \$
C.A. et C.G.	50 000 \$	47 958 \$	50 000 \$	73 003 \$
Comités divers	33 000 \$	22 095 \$	33 000 \$	23 539 \$
Perfectionnement	40 000 \$	13 646 \$	40 000 \$	35 000 \$
Site Web	2 500 \$	2 751 \$	2 500 \$	2 713 \$
Timbres / téléphone	5 000 \$	2 810 \$	5 000 \$	1 865 \$
Congrès	- \$	184 \$	- \$	- \$
Colloque	65 000 \$	98 867 \$	65 000 \$	53 622 \$
Frais légaux	25 000 \$	2 937 \$	25 000 \$	29 240 \$
Honoraires de consultation	30 000 \$	26 833 \$	30 000 \$	38 400 \$
Honoraires de comptabilité	11 000 \$	12 260 \$	11 000 \$	3 815 \$
Honoraires de vérification	6 500 \$	- \$	6 500 \$	6 211 \$
Bulletin ADIGECS	1 000 \$	415 \$	1 000 \$	- \$
Cotisation CERA	650 \$	- \$	650 \$	620 \$
Bourses ADIGECS	22 500 \$	16 250 \$	16 250 \$	16 250 \$
Commandites ADIGECS	3 000 \$	- \$	3 000 \$	3 000 \$
P.A.E.	500 \$	- \$	500 \$	500 \$
Service santé Physimed	- \$	100 \$	- \$	- \$
Civilités	2 000 \$	2 211 \$	2 000 \$	- \$
Frais bancaires	500 \$	160 \$	500 \$	222 \$
Service planification financière	3 000 \$	1 725 \$	3 000 \$	575 \$
Amortissement	500 \$	709 \$	500 \$	405 \$
Autres dépenses	2 350 \$	654 \$	2 350 \$	1 014 \$
TOTAL DES CHARGES	395 000 \$	353 101 \$	365 500 \$	397 328 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	18 224 \$	- \$	(12 564) \$

Le 25-05-2017

LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



André Lamarche
DG
C. S. de la Région-de-
Sherbrooke

*Comité national de pilotage
de la SIAA*



Dominique Robert
DGA
C. S. de la Seigneurie-des-
Mille-Îles

*Représentant et président de
la CERA*



Chantal Sylvain
DGA
C. S. des Chênes

*Groupe de concertation en adaptation
scolaire*



Normand Lessard
DG
C.S. de la Beauce-Etchemin

*Comité de gouvernance de la formation
professionnelle et de l'éducation des adultes*



Dominique Lachapelle
DGA
C.S. des Hautes-Rivières

Représentante et présidente du CAPFE

Merci à nos représentants

Bien que l'effectif de l'ADIGECS ne soit que de 156 membres, notre association assure une solide présence au sein du réseau public d'éducation et y apporte une contribution des plus significatives. Quelque 75 DG et DGA ont manifesté leur engagement à participer aux travaux des comités et sous-comités devant être mis en place principalement par le MEES. Douze collègues siègent au conseil d'administration d'organismes du réseau. Une trentaine de membres occupent les différents postes au sein des instances de l'ADIGECS et contribuent aux travaux des comités de l'association. Bien que de nombreux comités initiés par le MEES n'aient pas été convoqués, c'est plus de 55 membres qui sont engagés tant au sein de notre association que du réseau dans bien des cas en assumant plus d'un mandat.

Bravo donc à tous nos membres qui ont mis à profit leur expertise auprès des différents partenaires. Nous les remercions chaleureusement de leur précieuse contribution. En dépit de la lourdeur de leur tâche, ils ont accepté généreusement de coopérer au développement de l'éducation publique et à l'amélioration des services à la population et surtout, au bien-être et à la réussite des élèves.

LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



Yvan Tardif
Vice-président

*Relations avec la FCSQ
Dossier des ressources matérielles et financières*



Éric Blackburn
Président

*Relations ADIGECS-MEES
Partenariats*



Claude Pouliot
Trésorier

*Résultats financiers
Prévisions budgétaires*



Nathalie Joannette
Administratrice
Comité d'évaluation du
Projet CAR



Michel Bernard
Secrétaire général
Affaires internes
Relations de travail
Coordination


À GAGNER CRÉDIT-VOYAGE
DE 5 000 \$¹


**CONCOURS
VOYAGE DE RÊVE
AVEC LA CAPITALE**

EXCLUSIF AUX MEMBRES

Participez en nous demandant une soumission
ou en nous laissant vos dates de renouvellement

partenaires.lacapitale.com/adigeecs 1 855 441-6016

 Association des directions générales
des commissions scolaires

 La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | 1. Détails et règlement disponibles au partenaires.lacapitale.com/adigeecs. Le concours se déroule du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.